



Compte-rendu de la CAPL n°3 de recours en matière d'évaluation des agents du 15/10/2020

2 agents ont poursuivi leur recours devant la CAP locale des agents de catégorie C.

Ces dossiers concernent 1 : AAP1 et 1 AAP2 .

Des modifications littérales ont été apportées pour les deux dossiers ainsi qu'une modification du tableau synoptique pour l'un entre eux.

Les agents n'ayant pas obtenu entière satisfaction, les OS ont voté contre à l'unanimité.

Lors de cette CAPL, les Organisations Syndicales – CGT Finances Publiques, FO et Solidaires ont expressément demandé à la direction que les élus et experts puissent pleinement jouer leur rôle pour l'ensemble des grades de la catégorie C . A cette requête légitime , la Direction a donné une suite favorable.

La CGT FINANCES PUBLIQUES 84 déplore qu' il n'existe plus de recours au national.

Les élus
Eve Pucheu
Mélanie Lubinu (experte)